

Les tarifs des services (2023/2024)

Accueil périscolaire (écoles publiques)

Inscription obligatoire le soir uniquement. Goûter fourni le soir

	MATIN	SOIR
Familles payant un impôt à Noyal-sur-Vilaine		
Quotient CAF inférieur ou égal à 448	1,39€	1,88€
de 449 à 697	1,46€	2,05€
De 698 à 961	1,56€	2,17€
De 962 à 1265	1,62€	2,27€
De 1266 à 1727	1,72€	2,40€
De 1728 à 1999	1,84€	2,56€
Supérieur à 1999	2,00€	2,79€
Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine		
Tarif Unique (goûter fourni le soir)	2,22€	3,10€
Pénalités le soir		
Présence sans inscription préalable	Coût de la garderie + majoration de 20%	
Absence non justifiée	Coût de la garderie	
Pénalité pour retard	Coût de la garderie + forfait 5,00€ par quart d'heure de retard	

Études surveillées au mois (écoles publiques)

Quotient CAF inférieur ou égal à 697	
Un enfant, 1 soir par semaine	5,84€/mois
Un enfant, 2 soirs par semaine	10,56€/mois
Un enfant, 3 soirs par semaine	15,01€/mois
Quotient CAF de 698 à 1265	
Un enfant, 1 soir par semaine	10,87€/mois
Un enfant, 2 soirs par semaine	15,53€/mois
Un enfant, 3 soirs par semaine	21,74€/mois
Quotient CAF supérieur à 1265	
Un enfant, 1 soir par semaine	16,75€/mois
Un enfant, 2 soirs par semaine	25,14€/mois
Un enfant, 3 soirs par semaine	33,52€/mois
Familles ne payant pas d'impôt à Noyal-sur-Vilaine	
Un enfant, 1 soir par semaine	18,32€/mois
Un enfant, 2 soirs par semaine	27,29€/mois
Un enfant, 3 soirs par semaine	36,63€/mois

Restaurant scolaire* (écoles publiques et écoles privées)

Familles payant un impôt à Noyal-sur-Vilaine	
Quotient CAF inférieur ou égal à 448	2,01€/repas
de 449 à 697	2,51€/repas
De 698 à 961	4,07€/repas
De 962 à 1265	5,11€/repas
De 1266 à 1727	5,78€/repas
De 1728 à 1999	6,16€/repas
Supérieur à 1999	6,70€/repas
Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine	
Tarif Unique - Pas de QF	7,44€/repas
Personnel : repas adulte	5,70€/repas
Pénalités	
Présence sans inscription préalable	Coût du repas + majoration de 50%
Absence non justifiée	Coût du repas

La Marelle (mercredis et vacances scolaires)

MERCREDIS et VACANCES - Familles noyalaises			
Type de régime	«Quotient CAF»	½ journée	Journée
Général	Quotient CAF inférieur ou égal à 448	3,23€	5,14€
	de 449 à 697	4,00€	6,36€
	De 698 à 961	6,47€	10,26€
	De 962 à 1265	8,03€	12,75€
	De 1266 à 1727	8,99€	14,28€
	De 1728 à 1999	9,80€	15,54€
	Supérieur à 1999	10,65€	16,89€
	Particulier	Tarif unique	11,45€
MERCREDIS et VACANCES - Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine			
Général	Tarif unique	11,45€	17,02€
Particulier	Tarif unique	13,26€	22,06€
Pénalités			
Pénalité pour retard	Forfait 5,00€ par quart d'heure de retard		
Pénalité pour présence sans inscription préalable	Présence à la ½ journée ou journée Marelle : Coût de la ½ journée ou de la journée complète + majoration de 50%		
	Présence au repas : coût du repas + majoration de 50%		
Présence pour absence non justifiée	Coût de la prestation Marelle		
	Coût du repas si l'annulation n'a pas été réalisée avant 9h le jour même		

Activités artistiques

Activités hebdomadaires (engagement annuel et facturation mensuelle)	Dessin	Poterie
Tarif par enfant	Tarif unique 26,22€ / mois	31,92€ / mois

Activités La Marelle, Ty'Up et Akoa

ACTIVITÉS - Familles payant un impôt à Noyal-sur-Vilaine									
	A	B	C	D	E	F	G	H	Repas
Quotient CAF inférieur ou égal à 448	2,33€	3,88€	5,96€	9,33€	11,92€	15,03€	20,73€	26,43€	2,01€
de 449 à 697	3,12€	5,21€	7,99€	12,50€	15,98€	20,15€	27,79€	35,43€	2,51€
De 698 à 961	3,76€	6,28€	9,63€	15,06€	19,25€	24,26€	33,48€	42,68€	4,07€
De 962 à 1265	4,67€	7,80€	11,97€	18,71€	23,91€	30,15€	41,59€	53,03€	5,11€
De 1266 à 1727	5,24€	8,73€	13,39€	20,94€	26,77€	33,75€	46,56€	59,37€	5,78€
De 1728 à 1999	5,70€	9,51€	14,58€	22,80€	29,15€	36,75€	50,70€	64,65€	6,16€
Sup à 1999	6,20€	10,34€	15,85€	24,79€	31,69€	39,95€	55,11€	70,28€	6,70€
ACTIVITÉS - Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine									
Tarif unique	7,52€	12,16€	19,10€	27,77€	37,04€	46,29€	64,82€	82,18€	7,44€

Adhésion au Ty'Up et à l'Akoa

Familles payant un impôt à Noyal-sur-Vilaine	Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine
12,00€	20,00€

Sorties piscine

Familles payant un impôt à Noyal-sur-Vilaine	Familles ne payant aucun impôt à Noyal-sur-Vilaine
2,00€	4,00€

* Positionnement des familles d'accueil dans la tranche QF3. * Panier repas : facturation du prix de repas correspondant à la tranche tarifaire des familles et déduction du coût d'achat denrée moyen/repas. Coût alimentaire appliqué en 2023-2024 : 1,83€.